

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 Juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le dix-huit Juillet à dix-huit heures trente
Le Conseil municipal de la commune de CURLEY
Etant réuni, après convocation légale, sous la présidence de M Dominique BAILLEUX, Maire :

Etaient présents :

Mesdames Sylvine CHALLET, Dominique CONVERSIN, Marine THOMAS,
Messieurs, Dominique BAILLEUX, Régis FOLLOT, Pascal HADJUR, Elvis JEANNOT, Michel PERSONNIER

Étaient absents excusés :

Monsieur Bruno BARRALLON
Monsieur Franck DE DEMO, pouvoir donné à M. Régis FOLLOT
Monsieur Grégory AUBERT, pouvoir donné à M. Elvis JEANNOT

Secrétaire de séance : Mme Marine THOMAS

Election du délégué et suppléants Sénatoriales 2020

Election du délégué

Mr Grégory AUBERT est seul candidat.
Il est élu à l'unanimité.

Election des 3 suppléants

Sont élus à l'unanimité :
M. Dominique BAILLEUX
M. Michel PERSONNIER
Mme. Sylvine CHALLET

Le procès-verbal complet est disponible à la mairie.

**Délibération AVENANT N°2 À LA CONVENTION
PORTANT RÉGLEMENT DU SERVICE COMMUN « SCOLAIRE »**

Avenant proposé par la Communauté de Communes :

Par application du présent avenant, il est fait dérogation à l'article 4 « dispositions financières » de la convention portant règlement du Service Commun Scolaire » prévoyant notamment :

« Cette répartition des charges du service entre les communes adhérentes est calculée comme suit :
- Au prorata de la population relative de chaque commune vis-à-vis de la population totale des communes adhérentes pour ce qui est des charges d'investissement,
- Au prorata de la population pour 50%, du potentiel fiscal pour 25% et du nombre d'élèves domiciliés dans la commune et scolarisés dans l'un des établissements gérés par le service pour 25% en ce qui concerne les charges de fonctionnement. »

Ainsi, pour les dispositions prévues pour l'exercice 2018 en matière de participation financière des communes seront prorogées pour l'exercice 2020

« Au titre de l'année 2018, la contribution des communes membres au coût du service est strictement équivalente aux sommes affectées à chaque commune au titre de l'évaluation des charges à restituer aux communes dans le cadre de la restitution de la compétence, telles que ces sommes résultent du rapport établi par la CLECT. »

Résultat du vote :

Suffrages exprimés : 10
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Pour: 9

Abstentions : 1

Après délibération, le conseil adopte l'avenant proposé.

Désignation d'un représentant au GIP Territoires numériques BFC

Le Maire présente succinctement le rôle du GIP Territoires numériques.

Après délibération, sont désignés à l'unanimité :

Représentant : M. Dominique BAILLEUX

Suppléante : Mme. Marine THOMAS

Questions diverses

Déploiement de la fibre optique

M. Bailleux fait un compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 7 Juillet à Messanges.
Objet de la réunion : inventaire des prises à déployer dans les 19 villages du secteur.

C'est un opérateur privé (Altitude 21) qui est chargé de déployer la fibre « à la maison ». Ce réseau de fibre sera ensuite loué par les opérateurs de services habituels (Orange, Free, SFR, Bouygues et bien d'autres). La commune n'engage aucune dépense sur cette opération.

Le central (appelé NRO) est installé à L'Etang Vergy et un nœud secondaire à Curtil Vergy ; c'est à partir de Curtil Vergy que seront raccordées les prises de Curley.

A l'inventaire réalisé par l'opérateur, M. Bailleux a fait ajouter une prise pour l'espace de rencontres ainsi que sur certains terrains potentiellement constructibles à court terme.

Le conseil fait remarquer que d'autres prises doivent être prévues sur d'autres terrains qui sont disponibles à la construction.

M. BAILLEUX se charge de communiquer rapidement ces modifications à l'opérateur.

Chemin de bois entre Curley et Reulle Vergy

M. Guy COULOT nous signale que le chemin est entravé par des branches qui empêchent l'accès.

M. Grégory AUBERT se chargera de la question dans le cadre de la commission Bois/Forêts.

Mur du lavoir

Il s'agit d'un mur en pierres sèches. Le principe serait de le démonter puis le remonter en maçonnerie. Après une visite de la commission travaux, il apparaît qu'il pourrait être remonté à une hauteur inférieure, ce qui diminuerait les coûts de reconstruction.

Un grillage de protection sera rapidement installé afin d'assurer la sécurité en attendant la réfection.

M. BAILLEUX va se renseigner quant aux subventions que nous pourrions obtenir au titre du maintien de notre patrimoine historique.

Espace de rencontres

M. Michel PERSONNIER indique que la Commission Appels d'Offres a procédé à la sélection des entreprises qui interviendront sur cette opération.

Le budget total des 14 lots s'élève à environ 463.000 Euros pour un prévisionnel de 460.000 Euros. Il sera subventionné à hauteur de 75% voire plus.

Les travaux pourraient commencer en Septembre 2020, avec une situation hors d'eau hors d'air à la fin de l'année et une inauguration possible à l'été 2021.

Prochain conseil

Les documents comptables et budgétaires n'étaient pas encore tout à fait prêts, le prochain conseil aura lieu le jeudi 23 juillet à 18h30 :

Bilan 2019 ;

Budget primitif 2020.

Si le quorum n'est pas atteint le 23 juillet, nous planifions d'ores et déjà un conseil le jeudi 30 juillet à 20h30, ces documents devant être entérinés par le conseil avant le 31 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

oOo